

CENTRE REGIONAL DES MUSIQUES ACTUELLES (CRMA) A NANCY

NOTICE ARCHITECTURALE

LE CONTEXTE

Le parti urbain de notre projet de Centre Régional des Musiques Actuelles consiste à renforcer le plan général d'aménagement vert de ce vaste quartier de Nancy en pleine mutation. C'est dans cette dynamique que l'esthétique de ce nouveau bâtiment incarne l'aspect novateur du lieu en le renforçant par la diffusion, la production et la fabrication d'une culture musicale actuelle. Son rôle est non seulement culturel mais également social, car tourné vers un public jeune et grand public.

LE PARTI URBAIN

Nous avons choisi d'installer l'équipement dans l'emprise exacte de la parcelle allouée au concours en respectant scrupuleusement les alignements et le gabarit général des édifices environnants: au sud-ouest sur le boulevard d'Austrasie en dégagant un large parvis d'entre les futurs logements/foyer et la Halle ouverte; au nord-est face au Bras Vert et la future école; enfin latéralement dans l'alignement des voies de dessertes. Le principe architectural induit par cette inscription urbaine respectueuse a été de concevoir un bâtiment à la fois très compact et très largement ouvert sur son environnement.

En effet le sujet même du projet musical consiste à émettre fortement des sons qu'il faut garder à l'intérieur de ses salles de concerts et en même temps "irradier" fortement l'extérieur, puisque il s'agit d'un bâtiment public ouvert, culturel et festif.

LE PARTI ARCHITECTURAL

Le principe est de "creuser" le volume urbain de facture architecturale puissante et compacte qui contient le coeur même du programme: les salles de concert et l'ensemble du programme fonctionnel (les studios, bureaux, loges etc...) et d'y percer une "rue intérieure" horizontale et de plain-pied (large facilité d'accès du public et des matériels) d'un rouge éclatant. Véritable « Fil Rouge » convivial et fonctionnel du projet, cette rue intérieure révèle et dessert toute l'intériorité du projet.

Le bâtiment est donc un "solide" de béton légèrement coloré de rouge par le métal des banches qui auront servi à le couler. La texture de l'ensemble des façades est animée par des engravures contenant des lampes verticales encastrées. Ce jeu graphique va permettre d'animer différemment le bâtiment le jour et bien sûr la nuit, en le transformant ainsi en une véritable lanterne magique dans la ville, marquant ainsi son identité de centre musical. Son intériorité est identifiée sur les quatre façades par l'affleurement de grandes fenêtres appartenant au "Fil Rouge" tout autour des voies qui l'entourent: vers le boulevard d'Austrasie (l'entrée principale), en direction du futur Media Park (l'entrée des artistes et l'arrière des deux salles), vers le Bras Vert et enfin en relation avec le Pôle Verrier (l'entrée particulière des studios et des bureaux).

PROMENADE ARCHITECTURALE

L'entrée principale du CRMA est placée sur le boulevard d'Austrasie. Elle est traitée comme un grand porche protégé à l'échelle du boulevard permettant ainsi de percevoir la profondeur de l'équipement jusqu'à déboucher sur le Bras Vert. Il nous semble, en effet, très important qu'il y ait une liaison presque naturelle au travers du bâtiment, entre l'environnement urbain du boulevard d'Austrasie et le projet paysagé "naturel" du Bras Vert. **Le bar d'accueil** largement vitré et transparent est articulé sur l'angle de cette fenêtre urbaine pour créer un appel du public à l'intérieur du hall, un peu à la manière d'Edouard Hopper lorsqu'il peint l'ambiance d'un café d'angle à New York, le soir.

Depuis **le sas d'entrée**, on accède à la première partie du « Fil Rouge », espace d'accueil et d'animation de grande hauteur au plafond incliné. Le sas d'accès à la **petite salle de concert** est intégré dans une bande de services liés aux fonctions d'accueil du public, dont la cabine du D.J., pour les concerts donnés dans le hall. Au plafond, une cavité profonde intègre des luminaires qui forment comme un lustre inversé devant la cabine du DJ.

Dans la bande de services on trouve également la billetterie/vestiaire et l'alcôve merchandising.

PERIPHERIQUES, architectes

Centre Régional des Musiques Actuelles à Nancy

PC / NOTICE ARCHITECTURALE / 8 JUILLET 2004 / 1/2

La 2^{ème} partie du « Fil Rouge », le Déambulateur, lieu de desserte de la Grande Salle (près de 1300 personnes) et des espaces Multimedia, sert de lieu d'exposition. La hauteur sous plafond s'amenuise, comme pour accélérer l'espace. Côté Bras Vert, le « Fil Rouge » reprend de la hauteur et se termine par une grande baie qui ouvre sur le canal.

Conformément au programme, l'accès aux **studios** et aux **bureaux** se fait par un accès particulier et contrôlé de plain-pied avec la rue qui le borde. Au rez-de-chaussée, largement mis en scène sur la rue par une grande baie allongée, sont placés les espaces **Multimédia et Ressources** (documentation) facilement accessibles par le public. L'ensemble des studios est placé à l'étage (large escalier ouvert et ascenseur pour le matériel et les personnes handicapées) et contrôlé par l'**accueil face à l'espace détente** éclairé naturellement. Les studios seront réalisés suivant la technique de la boîte dans la boîte pour assurer les exigences acoustiques du programme. A l'intérieur ils sont habillés de bandes alternées de panneaux métalliques perforés et de bandes de couleurs, différentes pour chaque studio. Enfin à ce même niveau sont installés l'ensemble des **bureaux du personnel**, au cœur du dispositif à la fois technique et logistique.

Le **pôle logistique** est placé entre les **deux salles de concert** pour une meilleure connexion. On trouve la régie **Nodal** à l'étage ; les **loges** et l'ensemble **sanitaire** se développent au premier étage. Le rez-de-chaussée contient les **locaux techniques**, les **locaux sono** en liaison directe avec les deux salles par de grandes portes hautes. Ces équipements sont accessibles à niveau par la voie de desserte et une vaste **aire de livraison** protégée par une clôture grillagée.

LE PARTI SCENOGRAPHIQUE

Les **deux salles de concert** sont traitées dans une esthétique « acoustique » et efficace au service des artistes et des programmations, conçues par et pour le son. La **grande salle** comporte des gradins escamotables et deux balcons fixes Cour et Jardin auxquels on accède par de larges escaliers. Les parois seront recouvertes en parties basses de tôles déployées protégeant les panneaux d'absorbant acoustique. En partie haute les panneaux absorbants formeront de grandes bandes verticales, y compris au pourtour de la scène qui sera traitée de la même façon que la salle, de façon à donner une impression de volume unique. Le sol sera réalisé en béton coloré grand trafic. La tonalité générale sera d'aspect métallique permettant de mettre en valeur les effets des projections de lumières mais aussi d'images projetées par des VJ (vidéo-jockey). La **petite salle** sera traitée dans le même esprit : les parois verticales seront habillées d'une résille quadrillée en tubes métallique, comme un gril vertical, permettant l'accrochage de tous les matériels son, lumière, video nécessaires aux spectacles.

Le **Fil Rouge**, espace à l'esthétique plus « sophistiquée », est néanmoins un lieu à « géométrie variable » tant par sa spatialité que sa capacité à accueillir des configurations événementielles diverses à travers l'**espace d'accueil bar/DJ** et le **déambulateur**.

PARKING ET ESPACES EXTERIEURS

Le bâtiment, tout en béton, est posé sur un socle minéral : trottoirs en asphaltes, zone de livraisons et parking à l'arrière en enrobé noir. Côté boulevard d'Austrasie, des pavés et boutisses en béton délimitent une esplanade d'entrée agrémentée d'arbres de hautes tiges, des pins noirs, conformément au schéma d'aménagement paysager défini pour la zone. Côté Sud et côté Bras Vert des fossés plantés de saules recueillent les eaux de ruissellement. Côté Nord, le mur de soutènement existant arasé sert de séparatif entre la zone de livraison et la voie en contre-bas.

60 places de stationnement sont aménagées en surface sur l'emprise du terrain : dans l'espace clôturé de la zone de livraison, le long de la façade côté Pôle Verrier et à l'arrière du bâtiment côté Bras Vert. Le marquage au sol de couleur rouge vif contribue au traitement « graphique » du stationnement.

Les locaux techniques sont situés en rez-de-chaussée et au dernier niveau au R+2. Les installations techniques en toitures sont dissimulées sous une couverture grillagée.